



## Conditions Générales d'Utilisation (CGU) – MyMouv

En vigueur depuis le : 22/02/2026

### Éditeur de l'application :

MyMouv by Destine Studio

Représenté par : **André Destine**

Adresse : 5 allée Belimbi, 97320 Saint-Laurent du Maroni, Guyane Française

Téléphone : 0694 35 56 59

Site web : <https://mymouv.destine.studio>

Site d'information : <https://info.destine.studio/mymouv>

Email : [mymouv.destinestudio@gmail.com](mailto:mymouv.destinestudio@gmail.com)

### 1. Objet des présentes CGU

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet d'encadrer l'accès et l'utilisation de l'application mobile **MyMouv**, plateforme de billetterie en ligne permettant :

- aux utilisateurs titulaires d'un **compte ID** d'acheter des billets pour des événements ;
- aux utilisateurs titulaires d'un **compte PRO** de créer, gérer et promouvoir leurs événements ;
- à tous les utilisateurs d'accéder à un espace publicitaire permettant de visionner des contenus sponsorisés ;
- d'utiliser une cagnotte interne liée à la monétisation publicitaire.

L'utilisation de l'application implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGU.

### 2. Définitions

- **Application / MyMouv** : plateforme mobile de billetterie en ligne éditée par Destine Studio.

- **Compte ID** : compte destiné aux utilisateurs souhaitant acheter des billets et accéder à la monétisation publicitaire.
- **Compte PRO** : compte destiné aux organisateurs d'événements.
- **Organisateur** : utilisateur PRO créant et gérant un événement.
- **Co-organisateur** : utilisateur ajouté par l'organisateur pour suivre les statistiques de l'événement.
- **Cagnotte** : solde interne accumulé via la visualisation de publicités.
- **Billet** : titre d'accès numérique contenant un numéro unique et un QR code.
- **Stripe** : prestataire de paiement sécurisé utilisé par MyMouv.

### **3. Accès à l'application**

L'application est accessible gratuitement depuis les stores officiels. Certaines fonctionnalités nécessitent la création d'un compte ID ou PRO.

L'utilisateur doit disposer d'un smartphone compatible et d'une connexion Internet. Les coûts liés à l'accès (connexion, matériel) restent à la charge de l'utilisateur.

### **4. Création de compte**

#### **4.1 Compte ID**

L'utilisateur doit fournir :

- un nom d'utilisateur,
- une adresse email valide,
- un mot de passe,
- un **film préféré** servant de clé de récupération en cas d'oubli du mot de passe.

#### **4.2 Compte PRO**

En plus des informations ci-dessus, l'utilisateur doit fournir :

- un **IBAN** pour recevoir les paiements,
- un **numéro SIRET** (si disponible).

L'absence d'IBAN empêche la publication d'un événement.

### **5. Fonctionnalités principales**

#### **5.1 Achat de billets (compte ID)**

L'utilisateur peut :

- consulter les événements disponibles,
- acheter un ou plusieurs billets via Stripe,
- recevoir ses billets dans son profil et par email,
- accéder à son billet via QR code ou numéro unique.

## **5.2 Crédation et gestion d'événements (compte PRO)**

L'organisateur peut :

- créer un événement (titre, description, lieu, date, heure, prix, audio de présentation, type de billets, etc.),
- suivre les ventes en temps réel,
- ajouter des co-organisateurs,
- clôturer les ventes manuellement,
- annuler un événement.

## **5.3 Validation des billets**

Les organisateurs disposent d'outils professionnels permettant de vérifier :

- le numéro unique du billet,
- le QR code associé.

## **5.4 Publicités et monétisation**

Les utilisateurs ID peuvent :

- visionner des publicités (vidéos ≤ 30 secondes, affiches),
- gagner **0,10 €** par publicité visionnée intégralement,
- accumuler ces gains dans une **cagnotte interne**,
- utiliser cette cagnotte **uniquement pour acheter des billets** sur MyMouv.

La cagnotte **ne peut pas être retirée**, transférée ou convertie en argent réel.

## **6. Commission et paiements aux organisateurs**

MyMouv retient une **commission de 5 %** sur le montant total des ventes d'un événement.

Le versement du solde à l'organisateur intervient :

- lorsque tous les billets sont vendus,
- ou lorsque l'organisateur clôture manuellement les ventes,
- ou automatiquement une semaine ou un mois avant l'événement (selon son choix).

Le paiement est effectué sur l'IBAN renseigné.

## **7. Annulation et remboursement**

### **7.1 Annulation par l'organisateur**

En cas d'annulation :

- les acheteurs sont notifiés,
- un remboursement automatique est déclenché via Stripe.

### **7.2 Demande de remboursement**

L'utilisateur peut effectuer une demande via les réglages de l'application. Les conditions de remboursement dépendent de la politique de l'organisateur et des règles Stripe.

## **8. Responsabilités**

### **8.1 Responsabilité de MyMouv**

MyMouv assure :

- la mise à disposition de la plateforme,
- la sécurité des paiements via Stripe,
- la gestion technique des billets.

MyMouv n'est pas responsable :

- du contenu des événements,
- de la véracité des informations fournies par les organisateurs,
- du déroulement ou de l'annulation d'un événement,
- des litiges entre utilisateurs.

### **8.2 Responsabilité des organisateurs**

Les organisateurs s'engagent à :

- fournir des informations exactes,
- respecter les lois en vigueur,
- assurer la bonne tenue de l'événement,
- rembourser les utilisateurs en cas d'annulation.

## **9. Publications, commentaires et signalements**

Les utilisateurs peuvent commenter, partager ou signaler un événement. MyMouv se réserve le droit de supprimer tout contenu :

- offensant,
- illégal,
- trompeur,
- portant atteinte à un tiers.

## 10. Sécurité et récupération de compte

La récupération du compte se fait via :

- l'adresse email,
- le film préféré renseigné lors de l'inscription.

L'utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants.

## 11. Multilingue et réglages

L'application est disponible en 8 langues : français, anglais, espagnol, portugais, mandarin, arabe, russe, allemand.

Les utilisateurs peuvent également :

- activer le mode sombre/clair,
- accéder aux autres applications Destine Studio,
- gérer leurs préférences.

## 12. Liens externes (MyTalk)

Les icônes de contact redirigent vers l'application **MyTalk**, utilisée pour la messagerie. MyMouv ne propose pas de système de messagerie interne.

## 13. Propriété intellectuelle

Tous les éléments de MyMouv (design, logo, textes, fonctionnalités, code, images) sont la propriété exclusive de Destine Studio.

Toute reproduction est interdite sans autorisation.

## 14. Suspension ou suppression de compte

MyMouv peut suspendre ou supprimer un compte en cas de :

- fraude,

- non-respect des CGU,
- comportement abusif,
- tentative de contournement du système de monétisation.

## **15. Modification des CGU**

MyMouv se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Les utilisateurs seront informés en cas de changement majeur.

## **16. Droit applicable**

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents de Guyane Française.